

**Message du Secrétaire général de l'Organisation
de l'aviation civile internationale (OACI),
M. Taïeb Chérif,
à l'occasion de la célébration mondiale de la Journée
de l'aviation civile internationale, le 7 décembre 2003**

Le Secrétariat de l'OACI se compose d'hommes et de femmes dévoués de toutes les parties du monde et de tous les domaines d'expertise aéronautique. Depuis près de 60 ans il a géré avec efficacité d'innombrables programmes et activités directement liés à la sécurité, à l'efficacité et à la régularité du réseau mondial de transport aérien.

Sa première responsabilité consiste à maintenir le caractère courant et pertinent du cadre réglementaire de l'aviation civile internationale par l'élaboration et l'actualisation de normes opérationnelles et techniques dans les secteurs aussi variés que la navigabilité, la gestion du trafic aérien, les licences et la formation du personnel, les enquêtes et la prévention des accidents, les aérodromes, pour n'en citer que quelques-uns. Le Secrétariat assure également le leadership et la direction en matière de formulation de politiques dans des domaines tels que la libéralisation, la privatisation, l'exploitation des aéroports et l'environnement.

Le niveau actuel de sécurité des voyages aériens dans le monde entier est une mesure de son efficacité. En 1947, la première année pour laquelle l'OACI possède des chiffres, sur les 21 millions de passagers transportés, 590 ont trouvé la mort au cours de 34 accidents d'avion (URSS non comprise). En 2002, plus de 1,6 milliard de passagers ont été transportés et 14 accidents ont causé la mort de 791 personnes (Communauté d'États indépendants comprise). Vu la croissance spectaculaire du transport aérien au cours des années, c'est là un accomplissement remarquable.

Pour l'avenir, l'OACI met l'accent sur l'amélioration constante de la sécurité de l'aviation tout en tenant compte des menaces nouvelles et de plus en plus précises à la sûreté, alors que l'industrie du transport aérien est en restructuration. À cet égard, elle se heurte à d'énormes défis internes. Bien que ses initiatives innovatrices dans les domaines de la sécurité, de la sûreté, de la navigation aérienne et de la coopération technique s'avèrent extrêmement utiles, elles exigent de plus en plus en termes de ressources humaines et budgétaires.

L'Organisation réagit en simplifiant ses mécanismes de gestion, en améliorant l'efficacité de ses opérations ainsi qu'en recherchant à la fois des sources inédites de recettes destinées à compléter les contributions essentielles de ses 188 États membres et une coopération toujours plus intense avec toutes les parties prenantes du secteur aéronautique.

L'OACI est indispensable à la croissance sûre et ordonnée de l'aviation civile internationale. Grâce à l'appui inébranlable des États membres et de la communauté aéronautique, l'Organisation poursuivra sans relâche sa mission qui consiste à offrir à tous les citoyens du monde un réseau de transport aérien mondial aussi sûr, efficace et économique que possible.